Numéro de concours
E2629-REG_420

ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN EN TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE

Lieu
Cégep de Saint-Jérôme

Statut
Pleine charge session

Salaire
Rémunération annuelle à temps complet fixée entre 57 484 $ et 110 711 $ selon l'expérience et la scolarité.

Dépôt candidature
Du **21 mai au 1er juin 2026 à 8 h (am)** pour compléter votre profil de candidature

Secteur
Régulier

Discipline
Techniques de l'informatique

Entrevue
8 juin 2026

Entrée en fonction
17 août 2026

Tests requis
Test de français
Test de connaissance en présence.

4 à 8 semaines de vacances

Accès aux installations sportives

Conciliation travail-famille

Régime de retraite à prestations déterminées

Programme d'aide aux employés

Le Cégep de Saint-Jérôme sollicite les candidatures d'enseignantes ou d'enseignants afin de combler d'une charge à temps plein en Techniques de l'informatique.

Responsabilités

- Planifier, préparer et dispenser des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation;
- Concevoir le matériel pédagogique nécessaire à l'enseignement et les évaluations;
- Encadrer et offrir du soutien aux étudiantes et aux étudiants dans leur apprentissage;
- Participer aux assemblées départementales, aux consultations, aux activités professionnelles du département.

Charges de cours

- 420-3E4-JR : Service d'échange de données, 1 groupe
- 420-1E3-JR : Outils numériques I, 3 groupes
- 420-5C3-JR : Soutien aux utilisateurs, 1 groupe

Cet emploi est pour vous si :

- Vous avez des habiletés au niveau de l'animation et de la facilité à transmettre vos connaissances;
- Vous saisissez aisément les besoins des individus pour cibler leurs motivations et susciter leur engagement;
- Vous savez allier structure et capacité d'adaptation pour atteindre les objectifs d'apprentissage visés;
- Vous souhaitez évoluer dans le milieu collégial auprès de jeunes adultes;
- Comme nous, le mot qui décrit votre mode d'action est : COLLABORATION.

Votre parcours professionnel comprend :

- Baccalauréat en informatique;
- Expérience en informatique sur le marché du travail, un atout;
- Expérience en enseignement, un atout;
  OU
- Diplômes d'études collégiales en Techniques de l'informatique;
- 5 ans d'expérience professionnelle pertinente dans le domaine de l'informatique;
- L'équivalent de 2 ans d'expérience en enseignement au collégial à temps complet, dont au moins 50% au programme de Techniques de l'informatique*;
  OU
- Diplôme d'études collégiales en Techniques de l'informatique ou une technique connexe;
- 7 ans d'expérience comme technicienne technicien en travaux pratiques en techniques de l'informatique dans un établissement d'enseignement collégial OU 5 ans d'expérience pertinente dans un domaine connexe, dont au moins 2 ans à titre d'enseignante ou d'enseignant au collégial.

*Le Collège peut engager une personne candidate ayant un DEC en techniques de l'informatique sans l'équivalent de 2 années d'expérience en enseignement au collégial à temps complet, dont au moins 50% au programme des Techniques de l'informatique. Toutefois, cette personne n'obtiendra pas la priorité d'emploi tant qu'elle n'aura pas atteint ce critère, ou qu'elle obtienne un baccalauréat en informatique.

Le Cégep de Saint-Jérôme applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.